**Le « vivre ensemble » au sein de la jeunesse francophone et anglophone du Québec : aperçu des représentations que se font les jeunes Québécois francophones**

DOCUMENT POUR INFORMATION

En lien avec une série de documents de Patrimoine canadien sur le vivre ensemble

**ANNEXE G**

Le présent document offre un aperçu des représentations que se font les jeunes Québécois francophones des enjeux linguistiques au Québec. Cet aperçu est plus indicatif qu’exhaustif, et n’est pas une revue scientifique de la littérature. Ce document présente plutôt une série de préoccupations recensées dans des médias ou tirées de consultations publiques et d’articles scientifiques.

La sélection des enjeux retenus et présentés ici-bas pourra bénéficier des connaissances scientifiques et de l’expérience-terrain des participants qui ont été invités à participer à la réflexion sur le « vivre-ensemble ».

L’identité chez les jeunes francophones du Québec

* Les recherches montrent une diversité dans la manière dont les jeunes se définissent : les francophones se disent plutôt francophones et Québécois, mais moins Canadiens. De l’autre côté, les anglophones du Québec se disent fortement Canadiens, bilingues et Anglo-Québécois, mais peu se définissent comme Québécois (Bourhis et Sioufi dans QCGN, 2015).
* Le sociologue Simon Langlois explique par ailleurs que les jeunes « ne voient pas les frontières de la même manière dans notre monde très connecté » (L’actualité, 2015). Si le fait français semble faire consensus dans la définition identitaire des jeunes francophones, son importance varie au sein même de ce groupe linguistique, laissant place à un clivage au niveau géographique.
* Ainsi, les jeunes francophones de la métropole québécoise jugent que, pour être considérés comme Québécois à part entière, un individu doit « s’identifier au Québec, adhérer au vouloir-vivre ensemble en français et parler minimalement le français », tandis que les jeunes de l’extérieur de Montréal considèrent qu’il faut également adopter un accent et des traits langagiers endogènes tout en s’appropriant une certaine forme de culture québécoise (CSLF, 2008).
* En terme de tension identitaire, les travaux de l’anthropologue Éric Schwimmer (1972) suggèrent que, lorsque les groupes minoritaires bénéficient de leviers de pouvoir leur permettant de concurrencer leurs homologues majoritaires, les tensions identitaires ont tendance à s’apaiser. Sous cette optique, on peut supposer que pour les francophones du Québec, l’adoption de la *Loi 101* et de la *Loi sur langues officielles*, ainsi que la présence d’universités, de sociétés d’États, d’hôpitaux et de médias assurent aux jeunes francophones d’aujourd’hui des perspectives d’emploi, d’éducation, de santé et de divertissement en français, ayant ainsi un effet d’apaisement. La concurrence linguistique est d’ailleurs perçue par les jeunes d’aujourd’hui comme étant «davantage l’effet de l’influence de la mondialisation que des rivalités entre les communautés anglophone et francophone du Québec» (CSLF, 2008).

Cohésion sociale et vivre-ensemble

* En 2008, la *Commission de consultation sur les pratiques d'accommodements liées aux différences culturelles* parvenait à la conclusion que la « langue française est le principal médium permettant aux Québécois de toutes les origines d’apprendre à se connaître, d’interagir, de coopérer et de participer au développement de la société québécoise ». (Bouchard, Taylor, 2008). À la lumière de ces considérations, il semble tout à fait légitime de considérer que langue et cohésion sociale vont de pair. Reste à déterminer le positionnement de la jeunesse francophone quant à l’importance que revêt la langue dans le vivre ensemble.
* Il semblerait que «les jeunes générations témoignent d’une grande ouverture dans leur façon de voir et de vivre les rapports interculturels». C’est du moins ce qui est ressorti du premier forum national de la Commission Bouchard-Taylor, tenu en 2007, destiné aux jeunes âgés de 18 à 35, où il fut question, notamment, de cohésion sociale.
* En 2013, lors de la tenue à l’École d’été de l’Institut du Nouveau Monde d’une activité d’éducation à la citoyenneté, près de 400 jeunes Québécois, cette fois âgés de 15 à 35 ans, ont réitéré l’importance de la promotion du français, sans toutefois s’y restreindre. Il faudrait, selon eux, faciliter l’apprentissage de l’anglais, des langues autochtones, mais aussi des langues étrangères de façon à faciliter l’intégration des minorités (INM, 2013b). Mentionnons que, lors d’une édition antérieure, les participants avaient unanimement nommé la langue française comme «l’élément liant primordial de la société québécoise» (INM, 2007).
* Loin d’être représentatif de l’ensemble de la jeunesse Québécoise, ces rares tribunes provinciales évoquent, néanmoins, l’importance de la langue française dans le vivre ensemble, et conjointement, une ouverture d’esprit face aux groupes linguistiques non-francophones.
* Il est également intéressant de constater que la présence de langues autres que les langues officielles dans l’espace public dérange les jeunes, mais moins que la seule présence de l’anglais. Cela s’expliquerait par le fait que «le rapport de force entre les langues tierces et le français est moins important que celui entre l’anglais et le français». Règle générale, l’absence totale de français soulève de la frustration, surtout en ce qui a trait aux services essentiels. Cela dit, les jeunes Québécois francophones se disent malgré tout assez conciliants envers l’anglais lorsque le nombre de locuteur le justifie (CSLF, 2008a).
* Comment les jeunes francophones Québécois perçoivent-ils cette dynamique en contexte professionnel ? Selon le CSLF, il est clair que ceux-ci ont développé un rapport instrumental qui dédramatise la présence de l’anglais sur le lieu de travail, au sens où cette langue est désormais «perçue comme un incontournable qui ne menace en rien leur identité francophone» (CSLF, 2008d).
* Ces jeunes maintiennent toutefois certaines préoccupations à l’égard du français, particulièrement dans les situations de communications où «l’investissement identitaire» est plus important : recrutement, communications internes, santé et sécurité, etc. Avec leurs collègues, les jeunes semblent préférer s’exprimer en français, mais ils font preuve d’ouverture vis-à-vis de l’anglais. Cependant, pour ce qui est des interactions avec des collègues ou des clients anglophones, les jeunes affirment devoir opter majoritairement pour l’anglais (CSLF, 2008a).
* En ce qui a trait aux attentes des jeunes quant à la langue dans la sphère privée, peu d’informations récentes sont disponibles, hormis l’une des conclusions du CSLF sur les pratiques linguistiques des nouveaux arrivants, qui suggère que l’utilisation d’une autre langue ou la pratique d’une autre culture à la maison ne les dérange pas, et que ce qui importe «c’est que les immigrants fassent l’effort d’apprendre le français, qu’ils l’utilisent dans les communications publiques et qu’ils s’intègrent à la majorité francophone.»

Les rapports intergroupes

* La littérature disponible nous indique que les jeunes Québécois francophones adhèrent à un certain nombre de principes en matière d’interactions avec leurs homologues non-francophones. Les travaux du CSLF suggèrent que les idées «de respect de part et d’autre, d’effort et de réciprocité sont toujours présentes dans le discours des jeunes». Ces attitudes viseraient à maintenir «un certain équilibre dans le rapport de force entre les langues dans l’espace public».
* Une enquête réalisée en 2012, cette fois auprès d’élèves de 4e et 5e secondaire relève que ceux-ci déplorent l’attitude des anglophones qui, à leur avis, n’apprennent pas le français «parce qu’ils pensent que tout le monde comprend l’anglais» (CSLF, 2012a). Cette condamnation de la nonchalance vis-à-vis du français s’applique également aux francophones qui «parlent négativement de leur langue et qui ne font rien pour la promouvoir» (Ibid). Règle générale, il semble exister une volonté partagée des jeunes Québécois d’inciter l’ensemble de la population du Québec à valoriser la bonne maîtrise du français (CSLF, 2008).

Un intérêt pour l’anglais : le cas de l’éducation post-secondaire

* Si les jeunes francophones sont attachés à leur langue, ils ne sont pas pour autant moins intéressés à l'anglais, bien qu’on ne puisse pas déterminer avec certitude si cet intérêt est véritablement linguistique ou s’il ne relève pas plutôt d’une forme d’utilitarisme, considérant que la maîtrise de la langue anglaise est désormais garante d’avancement socio-professionnel. L’attirance, ou du moins la proximité, des jeunes francophones envers l’univers anglophone constitue, néanmoins, un lieu propice au renforcement du lien social entre les deux communautés.
* L’exposition des jeunes Québécois francophones à l’anglais est évidente d’un point de vue géographique et la hausse récente de la mobilité, combinée à l’avènement d’internet et des nouvelles technologies ont accru les univers anglophones dans lesquels les francophones sont susceptibles de s’immerger : séries télé, voyages, achat en ligne etc. Ceux-ci semblent, d’ailleurs, avoir développé un intérêt marqué pour les productions culturelles anglophones.
* À titre d’exemple, depuis le début des années 1980, le ministère de la Culture et des Communications du Québec effectue périodiquement des enquêtes sur les pratiques culturelles des jeunes et l’anglais se maintient comme langue préférée pour l’écoute musicale. Cet intérêt pour la seconde langue, potentiellement propice au rapprochement avec les jeunes anglophones, est-il pour autant un désaveu du français ? Il semble que non, puisque les données longitudinales du Gouvernement du Québec montrent qu’à partir de 25 ans, les goûts ont tendance à changer et l’écoute de la musique dans les deux langues devient généralement plus fréquente. Pour le sociologue Jacques Beauchemin, il semble s’agir d’une forme de clientélisme typique des générations actuelles : «aujourd'hui, le rapport des jeunes à la langue est rendu dépassionné, dédramatisé. Ce n'est pas qu'ils tournent volontairement le dos au français. C'est seulement que le français les indiffère. Ils consomment ce qu'ils trouvent bon, peu importe la langue» (Gauthier, 2001; La Presse, 13 mars 2010).
* Au-delà des pratiques culturelles, qui relèvent souvent de la sphère privée à l’heure des tablettes et des téléphones intelligents qui individualisent le rapport aux productions, la littérature disponible montre un intérêt des jeunes francophones pour les établissements post-secondaires anglophones. Ce phénomène est intéressant, dans la mesure où les cégeps, les collèges et les universités, en plus de produire du savoir, sont des lieux de rencontre concrets pour la jeunesse. Ces établissements ont le potentiel de constituer un «nouveau lieu d’appartenance linguistique et culturelle, ouvert sur le monde» (La Commission, 2001).
* Au niveau collégial, la proportion des élèves francophones qui fréquentent un cégep anglophone se maintient autour de 5 % depuis plusieurs années (Fédération des Cégeps, 2013). Si cette réalité peut sembler typiquement montréalaise, il faut savoir qu’à Québec, une ville où près de 99% de la population se déclare francophone et où l’on ne compte qu’un seul cégep anglophone, c’est un élève sur dix qui étudie en anglais au niveau pré-universitaire (Le Devoir, 6 juin 2017).
* Au-delà de l’intérêt des jeunes francophones pour les institutions anglophones, un débat houleux existe au Québec depuis longtemps à savoir si cette formation collégiale est susceptible d’être «anglicisante». Si la proposition d’appliquer la *Loi 101* au Cégep fut fustigée de toute part, des voix issues de la classe politique, mais aussi du milieu académique, ont questionné la liberté qu’ont présentement les jeunes d’étudier en anglais s’ils le désirent. Dans un rapport publié en 2010, l’Institut de recherche sur le français en Amérique soutient que «la diversité linguistique, en contexte collégial anglophone, favorise l’utilisation de l’anglais dans toutes les sphères de la vie quotidienne » (IRFA, 2010).
* Cela dit, d'autres préoccupations émergent pour les jeunes anglophones qui, en fréquentant des institutions anglophones, renforcent la dynamique de «ségrégation» entre les deux groupes linguistiques. Pour l’IRFA, il est difficilement pensable que les étudiants développent «une ‘’attirance’’ pour le français et un sentiment d’appartenance à la ‘’communauté’’ francophone» tout en étant «si peu en contact avec les réseaux francophones». (IRFA, 2010). Ces conclusions sont basées sur l’idée que l’adhésion à la culture francophone se développe par une interaction avec une multiplicité de réseaux d’appartenances francophones (Pagé et Lamarre, 2010). De son côté, la Fédération des cégeps maintient sa position historique quant au libre choix de l’établissement d’enseignement supérieur, affirmant que «la fréquentation des collèges anglophones a très peu à voir avec le phénomène de transfert linguistique». Cette affirmation est basée sur les chiffres d’admissions: la proportion d’anglophones inscrits dans un collège francophone augmente depuis 1998; la proportion des allophones inscrits dans un collège anglophone diminue; tandis que la proportion des francophones dans les cégeps anglophones reste stable (Fédération des cégeps, 2013).
* Encore une fois, cette réalité soulève une question importante, à savoir si les jeunes francophones sont attirés par l’anglais ou par les institutions. Du point de vue des représentants de l’Université Concordia, ainsi que des Collèges Vanier et Marianopolis, il semble que «les étudiants sont en majorité attirés par les programmes, et non par la langue de l'école» (Le Devoir, 27 aout 2016).
* Directement en lien avec le thème de la présente section, la Commission des États généraux sur la situation et l’avenir de la langue française au Québec tient un discours intéressant quant au rôle que peuvent jouer les cégeps dans le vivre-ensemble. On peut y lire que l’institution pourrait devenir un «lieu commun de connaissances, de savoirs et de cultures» partagé par les élèves issus des réseaux scolaires de langue française et de langue anglaise, en les sensibilisant les uns aux autres. Cela permettrait sensiblement de renforcer la cohésion sociale dans la société québécoise (Commission, 2001). À mi-chemin entre la formule actuelle, susceptible d’isoler les étudiants anglophones de la culture francophone, et la francisation de l’ensemble de l’offre en matière d’enseignement collégial, la Commission tient une position modérée et salue les établissements qui «témoignent d’une certaine communauté d’aspirations» en offrant des échanges ou des DEC bilingues. C’est notamment le cas des cégeps Dawson, Maisonneuve, Vanier, St-Laurent, St-Lawrence, Mérici et Limoilou qui offrent différentes options, principalement dans le secteur technique, pour favoriser le bilinguisme chez les étudiants francophones, ainsi que la maitrise du français chez les anglophones (Commission, 2001 ; Le Devoir, 6 juin 2017).
* L’université, l’autre institution phare du vivre-ensemble, est possiblement l’un des endroits, particulièrement dans la ville de Montréal, où les jeunes francophones et anglophones échangent le plus. En 2015, 23% des étudiants de Concordia ont déclaré le français comme langue maternelle comparativement à 20% à McGill et 25% à l’Université Bishop (Le Devoir, 26 août 2016). Selon Radio-Canada, la proportion d’étudiants anglophones et allophones inscrits dans des universités francophones augmente de façon constante : 70,3 % des étudiants Québécois ayant une langue maternelle autre que le français et l'anglais fréquentaient une université francophone en 2014 comparativement à 52,2% en 2002.

Qu’en est-il des jeunes issus de l’immigration ?

* Bien que bon nombre de ces jeunes Québécois issus de la diversité s’expriment en français, ils ne perçoivent pas pour autant de la même façon que les autres le rapport entre langue et cohésion sociale. En 2012, le Comité consultatif Jeunes, un organisme financé par la Commission des partenaires du marché du travail, a rencontré 140 immigrants âgés de 18 à 35 ans par le biais de groupes de discussion dans sept régions administratives du Québec, dans le but d’identifier les obstacles d'insertion en emploi des jeunes immigrants de première génération.
* Dans le rapport du Comité, on peut lire que les jeunes considèrent que la maîtrise de la langue française est la compétence principale à acquérir pour réussir son insertion en emploi, mais que ceux-ci vivent de la frustration lorsqu’ils constatent «que la langue anglaise semble systématiquement exigée dans les offres d'emploi, mais qu'en réalité, elle n'est que peu utilisée dans le cadre du travail» (CCJ, 2013).
* Cette réalité est particulièrement probante chez les allophones ayant appris le français et qui se voient imposer la maîtrise d’une autre langue. Selon les régions, c’est inversement la maîtrise insuffisante du français qui peut s’avérer problématique. Rappelons qu’au même titre que l’école, le travail est aussi un puissant vecteur de cohésion sociale (CSLF, 2008b).
* Cela dit, la maîtrise des langues officielles ne semble pas garantir la pleine acceptation des jeunes dans la société québécoise. Les jeunes Québécois francophones issus de l’immigration rencontrés par le CSFL ont souligné que leur accent pouvait susciter une forme de discrimination, de sorte que leurs interlocuteurs les perçoivent comme différents.
* Pour ce qui est de ces jeunes plus spécifiquement plurilingues, il semblerait qu’ils ne se reconnaissent pas dans la catégorisation linguistique courante : francophone, anglophone ou allophone. Même si ces jeunes «ne perçoivent pas la langue, ni le choix de la langue lors d’interactions, comme un enjeu identitaire», ils ont tout de même tendance «à suivre le choix linguistique de l’autre ou des autres lors d’interactions, et choisissent toujours le français dans une interaction avec un inconnu» (CSLF, 2015).
* Somme toute, chez les néoquébécois, la jeunesse semble constituer le groupe le plus disposé à apprendre le français. Selon plusieurs intervenants issus de l’immigration rencontrés par le CSLF en 2011, il semble que l’âge de 40 ans constitue un seuil psychologique où « les immigrants se considèrent trop vieux pour entamer le processus d’apprentissage» (CSLF, 2011).
* En terminant, il faut souligner que ce n’est pas parce que le français est la langue d’intégration du Québec que tous les jeunes vont automatique y adhérer. Pour renforcer la cohésion sociale entre les deux groupes linguistiques, il faut instaurer des conditions du vivre-ensemble, où l’apprentissage d’une langue se révélera avantageux en matière «de mobilité sociale ascendante, d’épanouissement individuel et communautaire et de participation à la société civile» (CSLF, 2008c). Bref, «plus il y aura de contacts entre les membres de groupes différents, plus ils vont apprendre à se connaître et moins il y aura de discrimination entre eux » (Côté et Mettewie, dans Magnan, 2012).

Préoccupations quant à l’avenir du français

* En phase avec les exigences du marché de l’emploi, les jeunes seraient favorables au bilinguisme, et considèrent la maîtrise de l’anglais comme «une compétence recherchée et incontournable dans le milieu du travail et dans le contexte de la mondialisation» (CSLF, 2008a).
* Pour des raisons davantage utilitaires que culturelles, la «langue du commerce et des affaires» est vraisemblablement considérée par les jeunes comme un atout indéniable. Près de 75% des jeunes de 4ième et 5ième année secondaire rencontrés en 2012 par le CLSF considèrent d’ailleurs que «la meilleure chose qui puisse arriver aux Québécois, c’est qu’ils deviennent tous bilingues». Toutefois, ces derniers se montrent du même coup préoccupés quant à l’avenir du français: seulement 13% d’entre eux considèrent que l’avenir du français est assuré tandis que le 87% sont d’avis qu’il est incertain, voir menacé. (CSLF, 2012)
* Selon le sondage du Collectif languedutravail.org (2017), plus d’un jeune travailleur sur deux considère que la protection de la langue française, au Québec, est un enjeu «très important». Cela dit, il est intéressant de constater que les jeunes ont tendance à sous-évaluer la proportion de francophones au sein de la population québécoise, et que cette représentation varie, selon le milieu fréquenté, autant à l’échelle du lieu de travail que du lieu de résidence. Plus exposés à l’anglais que leurs homologues de Québec, les jeunes de Montréal ont l’impression que les francophones sont beaucoup moins nombreux que leur proportion réelle (CSLF, 2012b ; 2015).
* Quant à savoir d’où viennent les inquiétudes des jeunes relativement à la pérennité du français, les travaux du CSLF montrent que la menace n’est plus «externe» mais bien «interne». Aujourd’hui, c’est l’importance accordée au français dans l’espace public et son niveau de maîtrise par les Québécois qui les inquiètent davantage. En effet, les jeunes Québécois dénoncent surtout l’attitude de leurs concitoyens qui ont tendance à tenir des propos négatifs sur le français sans jamais rien proposer en retour pour le promouvoir. Ils critiquent également les propos de certains médias qui «abordent constamment le sujet de la langue sous un mauvais jour» (CSLF, 2012). Cette médiatisation inadéquate du français est également soulevée dans l’une des propositions, formulées par les 400 jeunes qui ont participé à l’École d’été de l’INM en 2007, qui invite les gouvernements à réinvestir les médias publics pour redynamiser le français «comme langue commune» (INM, 2007b). En ce qui a trait à la qualité du français, les jeunes sont plutôt contrariés par la mauvaise qualité de la langue parlée des Québécois. Ce ne sont pas les accents ou les régionalismes qui menacent l’avenir de la langue, mais bien les anglicismes. Plus de 80% des jeunes de secondaire 4 et 5 considèrent d’ailleurs avoir personnellement un rôle à jouer dans cette situation. En plus de proscrire les anglicismes, ils considèrent devoir porter une attention particulière à la qualité de la langue dans les communications écrites (CLSF, 2012a).
* De façon générale, on remarque un paradoxe intéressant, à savoir, la réussite sociale chez les jeunes passe par le français tandis que l’avenir économique passe plutôt par l’anglais. Gérard Bouchard remarque d’ailleurs que les jeunes générations sont confrontées à la contradiction «qui nous fait beaucoup aimer le français collectivement, mais nous fait aussi beaucoup miser sur l’anglais individuellement » (Le Devoir, 23 juin 2012).

# **Bibliographie**

**A. Publications**

Bouchard, G., Taylor C. (2008) «Fonder l’avenir. Le temps de la conciliation». Rapport de la *Commission de consultation sur les pratiques d’accommodements reliées aux différences culturelles*. Bibliothèque et Archives nationales du Québec. ¸

Blöss, T. et Feroni, I. (1991). « Jeunesse : objet politique, objet biographique », Enquête [En ligne] http://enquete.revues.org/147 (Page consulté le 20 juin 2017).

Bourdieu, P. (1982). *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard, 1982, 239 p.

Collectif languedutravail.org (2017). «Habitudes des jeunes en matière de langue au travail.» Résultat du sondage. 18 p.

Comité consultatif jeunes (2013). «L'insertion en emploi des jeunes immigrants de première génération». *Avis à l’intention d’Emploi-Québec*, adopté par les membres le 28 mars 2013. 19 p.

Commission des États généraux sur la situation et l’avenir de la langue française au Québec (2001) «Le français, une langue pour tout le monde». Bibliothèque et Archives nationales du Québec. 285 p.

Conseil supérieur de la langue française (2015). «La socialisation langagière comme processus dynamique. Suivi d’une cohorte de jeunes plurilingues intégrant le marché du travail. » Faits saillants.

Conseil supérieur de la langue française (2012a). «Minienquête sur le français au Québec : Perceptions et opinions d’élèves de 4e et 5e secondaire». Sous la direction de Suzanne-G. Chartrand. Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

Conseil supérieur de la langue française (2012b). «Usage linguistiques en milieu de travail chez de jeunes diplômés de HEC Montréal dans le contexte Montréalais». Préparé par Sébastien Arcand. Bibliothèque et Archives nationales du Québec.76 p.

Conseil supérieur de la langue française (2008a). «Le français et les jeunes». Sous la direction de Nathalie St-Laurent. Bibliothèque et Archives nationales du Québec. 130 p.

Conseil supérieur de la langue française (2008b.) «Caractéristiques générales des jeunes adultes de 25-35 ans au Québec ». Préparé par Madeleine Gauthier et Mégane Girard (INRS). Bibliothèque et Archives nationales du Québec. 125 p.

Conseil supérieur de la langue française (2008c). «Le français, langue de cohésion sociale». Avis à la Ministre responsable de l’application de la Charte de la langue française. Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

Conseil supérieur de la langue française (2008d). «La jeunesse Québécoise : un regard nouveau sur le français». Communiqué de presse, 28 mai 2008.

CROP (2015). «Les 20 ans du référendum de 1995». Rapport présenté à la Chaire de recherche sur la démocratie et les institutions de l’Université Laval. 21 p.

Dorais, L-J. (2004). «La construction de l’identité» dans Denise Deshaies et Diane Vincent (dir.), *Discours et constructions identitaires*. Les presses de l’Université Laval.

Fédération des cégeps (2013). «Projet de Loi n.14 modifiant la Charte de la langue française, la Charte des droits et libertés de la personne et d’autres dispositions législatives». Mémoire présenté à la Commission de la culture et de l’éducation de l’Assemblée nationale du Québec.

Gauthier, M. (2005). «Les représentations de la jeunesse. Un chantier ouvert» *Globe* 82 : 23–40.

Gauthier, M. (2001) «Majorité ou minorité? L’identité des jeunes Québécois». Francophonies d'Amérique 12 : 153–161.

Gauthier, M. (1993). «Le poids des mots… en parlant de la jeunesse. » *Nouvelles pratiques sociales* 62 : 19–31.

Gauthier, M. (1999). « La jeunesse : un mot, mais combien de définitions? » dans Madeleine Gauthier et Jean-François Guillaume (dir.), *Définir la jeunesse? D’un bout à l’autre du monde*, Sainte-Foy, IQRC/PUL, collection Culture et Société.

Galland, G. (1990). «Un nouvel âge de la vie*». Revue française de sociologie*, 31-4. pp. 529-551.

Gouvernement du Québec (2017). «Québécois notre façon d’être canadien. Politique d’affirmation du Québec et de relations canadienne». Bibliothèque et Archives nationales du Québec. 180 p.

Institut de recherche sur le français en Amérique (2010). «Le choix anglicisant. Une analyse des comportements linguistiques des étudiants du collégial sur l’Île de Montréal». *Analyse de l’IRFA*. Septembre 2010A, 11 p.

Institut du Nouveau Monde (2013a). «Rapport des forums citoyens de l’Institut du Nouveau Monde en préparation du Sommet sur l’enseignement supérieur». Rouyn-Noranda, Saguenay, Gatineau et Montréal.

Institut du Nouveau Monde (2013b). «50 propositions pour le monde de demain». 21 p.

Institut du Nouveau Monde (2007). «La Grande Déclaration». 4 p. Accessible en

ligne : <http://www.inm.qc.ca/pdf/grandedeclaration/021_grande_declaration_fr.pdf>.

Jodelet, D. (dir.) (1993). *Les représentations sociales*. Paris, Presses Universitaires de France.

Le Breton, D. (2010). « Une jeunesse plurielle », *Les Cahiers Dynamiques*, 2010/1 (n° 46), p. 34-42.

Landry, R. Deveau, K. et Allard, K. « Vitalité ethnolinguistique et construction identitaire : le cas de l’identité bilingue » Éducation et francophonie 31.1 (2006) : 54-81.

Lebrun, M. (2007). Les tensions et débats dans l'enseignement du français au Québec. Le français aujourd'hui, 156,(1), 87-93. doi:10.3917/lfa.156.0087.

Létourneau, J. (2008). «Transmettre la culture comme mémoire et identité : au coeur du débat sur l’éducation historique des jeunes Québécois », 165 | Revue française de pédagogie [En ligne] rfp.revues.org/1069 ; DOI : 10.4000/rfp.1069.

Magnan, M-O. (2012). «Anglophone versus francophone? Logiques identitaires chez la jeunesse scolarisée au Québec ». *International Journal of Canadian Studies* 45-46 : 17–33.

Magnan, M-O, Pilote, A. et Vieux-Fort, K. (2010). «Identité linguistique et poids des langues : une étude comparative entre des jeunes de milieu scolaire francophone au Nouveau-Brunswick et anglophone au Québec." Nouvelles perspectives en sciences sociales 61 (2010): 65–98.

Mouvement national des Québécoises et Québécois. (2001). «Le Français, langue nationale d’un Québec pluraliste et démocratique». Mémoire déposé à la Commission des États généraux sur la situation et l’avenir de la langue française au Québec. Audiences nationales, Montréal, mars 2001.

Oakes, Leigh et Warren (2009). «Langue, citoyenneté et identité au Québec». Québec : PUL.

Patrimoine canadien. (2013). «Éducation Immigration Citoyenneté». *Feuille de route pour les langues officielles du Canada 2013-2018*. Gouvernement du Canada, 28 p.

Patrimoine canadien. (2017). *Plan ministériel 2017-2018*. Gouvernement du Canada, 47 p.

Québec Community Groups Network (2015). «Mémoire concernant la politique québécoise de la jeunesse. Axe IV : une citoyenneté active et plurielle». Déposé au Secrétariat à la jeunesse en octobre 2015. 9 p.

Québec Community Groups Network (2009). «Créer des espaces pour les jeunes Québécois et Québécoises». *Orientations stratégiques à l’intention des jeunes d’expression anglaise du Québec*. 64 p.

Pagé, M., et Lamarre, P. (2010). L’intégration linguistique des immigrants au Québec. Étude de l’Institut de recherche en politiques publiques, no 3, février 2010.

Pronovost, G. (2007). «Système de valeurs et rapports au temps des adolescents Québécois» *Recherches sociographiques* 48 : 37–51.

Schwimmer E. (1972). Symbolic Competition, Anthropologica XIV (2): 117-55.

Sékiné, A. (2010). "Le politique du minoritaire : Étude de postures critiques d’un apparaître particulier à travers les figures idéaltypiques du Juif et du Noir." Sociologie et sociétés 421 (2010): 271–295. DOI : 10.7202/043966ar

Shields, G. (2008). "La relève en économie sociale et action communautaire : enjeux et constats liés au passage du flambeau entre les générations." Économie et Solidarités 39/2 : 89–100. DOI : 10.7202/044105ar

Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal (2001). «Donnons-nous une victoire». Mémoire déposé à la Commission des États généraux sur la situation et l’avenir de la langue française au Québec. Audiences nationales, Montréal, mars 2001.

**B. Articles de périodiques**

«L’attachement au Canada grimpe chez les jeunes» par Alec Castonguay. *L’Actualité*, 23 novembre 2015. [En ligne] [http://lactualite.com/politique/2015/11/23/les-rocheuses-et-le-rocher-perce/](http://lactualite.com/politique/2015/11/23/les-rocheuses-et-le-rocher-perce/%20) (Page consultée le 7 juillet 2017).

« La loi 101 a la cote », par Caroline Touzin. *La Presse*, 24 août 2007, p. A1-6.

«Le français? Bof…» par Paul Journet, en entrevue avec Jacques Beauchemin. *La Presse*, 13 mars 2010. [En ligne] <http://www.lapresse.ca/arts/dossiers/les-jeunes-et-la-culture/201003/11/01-4259646-le-francais-bof.php> (Page consultée le 1 août 2017).

«Les jeunes et la langue française - Une langue de tête, une langue de coeur ?» par Marie-Andrée Chouinard. *Le Devoir*, 23 juin 2012. [En ligne] <http://www.ledevoir.com/societe/actualites-en-societe/353218/une-langue-de-tete-une-langue-de-coeur> (Page consultée le 8 juillet 2017).

«Les Québécois anglophones fréquentent davantage les universités francophones». *Radio-Canada*, 7 juillet 2017. <http://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1043963/education-langue-anglais-francais-universite-etude> (Page consultée le 8 juillet 2017).

«La popularité du cégep anglais se confirme aussi à l’extérieur de Montréal» par Frédéric Lacroix. *Le Devoir*, 6 juin 2017. [En ligne] <http://www.ledevoir.com/politique/quebec/500507/des-idees-en-revues-la-popularite-du-cegep-anglais-se-confirme-aussi-a-l-exterieur-de-montreal> (Page consultée le 10 juillet 2017).

«Pourquoi choisir d'étudier en anglais?» par de Mélanie Meloche-Holubowski. *Radio-Canada*, 26 août 2016. [En ligne] <http://ici.radio-canada.ca/nouvelle/798827/francophones-ecole-cegep-universite-anglophone-langue-maternelle> (Page consultée le 8 juillet 2017).

«Que restera-t-il des décennies Bouchard?» par Antoine Robitaille, en entrevue avec Joseph-Yvon Thériault. *Le Devoir*, 6 janvier 2010. [En ligne] <http://www.ledevoir.com/societe/actualites-en-societe/280553/que-restera-t-il-des-decennies-bouchard> (Page consulté le 10 juillet 2017).

**Autres sources d’information**

Magnan, M.-O. (2010). L'identité des jeunes de la minorité anglophone au Québec. Dans A. Pilote & S. Correa (Dir.), Regards Sur... L'identité des jeunes en contexte minoritaire. Québec : Presses Université Laval.

1. Gérin-Lajoie, D. (2014). Identité et sentiment d’appartenance chez les jeunes anglophones de Montréal. Recherches sociographiques, 55(3), 467-484.
2. Palmer (2015). An Update on Quebec’s English-Speaking Youth (2008-2015).

Kircher, R. (2014). Thirty years after Bill 101: A contemporary perspective on attitudes towards English and French in Montreal. *Canadian Journal of Applied Linguistics/Revue canadienne de linguistique appliquée*, *17*(1), 20-50.

Rapport du Comité sénatorial permanent des langues officielles (mars, 2011). L’épanouissement des communautés anglophones du Québec : Du mythe à la réalité.

1. Bourhis, R. Y., & Lepicq, D. (2002). Aménagement linguistique et vitalité des communautés francophone et anglophone du Québec. *Lapurdum. Euskal ikerketen aldizkaria| Revue d'études basques| Revista de estudios vascos| Basque studies review*, (7), 137-176.
2. Freynet, N., & Clément, R. (2015). Bilingualism in minority settings in Canada: Integration or assimilation? *International Journal of Intercultural Relations*, *46*, 55-72.
3. Magnan, M.-O. 2005. ‘To Stay or Not to Stay’: Migrations of Young Anglo-Quebeckers. Montréal: Institut National de la Recherche Scientifique (INRS) Urbanisation, Culture et Société.

Lamarre, P. (2012). Le système scolaire Anglophone du Québec: Enjeux et défis. Dans R. Y. Bourhis (dir.), *Déclin et enjeux des communautés de langue anglaise du Québec* (pp. 185-228). Ottawa, ON : Patrimoine canadien.

1. Vieux-Fort, K. (2015). Être francophone et s’inscrire à un cégep de langue anglaise au Québec : analyse des différents processus de choix. *17e colloque du CEETUM*, 18-20 mars, Montréal, QC.

Rodgers, G., Needles, J. & Garber, R. (2012). La vitalité artistique et culturelle des communautés anglophones du Québec. Dans R. Y. Bourhis (dir.), *Déclin et enjeux des communautés de langue anglaise du Québec* (pp. 263-298). Ottawa, ON : Patrimoine canadien.

1. Rodgers, G. (2010). Quebec’s English-speaking Artists: Reinventing a Cultural Landscape. *Association for Canadian Studies, Spring*, 1-12.

http://www.ledevoir.com/politique/quebec/437350/c-est-la-fin-pour-les-elections-scolaires

Carter, J. (2012). Quel avenir pour les services sociaux et de santé des communautés anglophones du Québec ? Dans R. Y. Bourhis (dir.), *Déclin et enjeux des communautés de langue anglaise du Québec* (pp. 229-262). Ottawa, ON : Patrimoine canadien.

1. Chambers, G. (2000). « Les relations entre anglophones et francophones », dans M. Plourde, H. Duval et P. Georgeault (dirs), Le français au Québec : 400 ans d’histoire et de vie (pp. 319-325), Québec, Conseil de la langue française, Gouvernement du Québec.

Landry, R., & Bourhis, R. Y. (1997). Linguistic Landscape and Ethnolinguistic Vitality: An Empirical Study. *Journal of language and social psychology*, *16*(1), 23-49.

1. Floch, W., & Pocock, J. (2008). The Socio-economic status of English-speaking Quebec: Those who left and those who stayed. In R. Y. Bourhis (Ed.), *The Vitality of the English-Speaking Communities of Quebec: From Community Decline to Revival*. (pp. 35-61). Montréal, QC: CEETUM, Université de Montréal.

<http://acs-aec.ca/pdf/polls/ACS-Gazette-Leger%20Poll%20%20Short%20ENG%20version%20April%205%202012%20v.2.pdf>

Létourneau, J. 2014. *Je me souviens? Le passé du Québec dans la conscience de sa jeunesse*. Montréal, QC: Fides.

Zanazanian, P. (2008). Historical Consciousness and the "French-English" Divide among Quebec History Teachers. *Canadian Ethnic Studies*, *40*(3).

Bourhis, R. Y. & Sioufi, R. (2014). Partir ou rester au Québec : Attitudes et orientations d’acculturation des Québécois anglophones et francophones. *82e congrès de l’ACFAS*, Montréal, Québec.

Jedwab, J. (2012). Does contact between Quebec francophones and ‘English’ heighten or reduce insecurities about the Preservation of French? Association for Canadian Studies.

http://www.tresor.gouv.qc.ca/fileadmin/PDF/effectif\_fonction\_publique/effectif10\_11.pdf